



Fédération
des Centres
socioculturels
du Bas-Rhin

1 A Place des Orphelins
67000 STRASBOURG
03.88.35.99.95

fd.basrhin@centres-sociaux.fr
www.basrhin.centres-sociaux.fr



Association de droit local inscrite au Registre des Associations
du Tribunal d'Instance de Strasbourg, volume XXXIV n° 106.

Membre de la Fédération des Centres Sociaux
et Socioculturels de France.



LE PROJET FEDERAL
2014-2017

Membre de la Fédération des centres sociaux de France

Membre de la Fédération des centres sociaux de France

SOMMAIRE

03 | Les 26 centres socioculturels du Bas-Rhin

04 | Les centres socioculturels ... En quelques chiffres

06 | La Fédération des centres socioculturels du Bas-Rhin

08 | Le projet fédéral 2014-2017, une construction collective

10 | Les ambitions du projet fédéral 2014-2017



LES 26 CENTRES SOCIO-CULTURELS DU BAS-RHIN



LES CENTRES SOCIO-CULTURELS

Les Centres socioculturels sont des **structures** d'accueil, d'écoute, et d'accompagnement des initiatives, **ouvertes à l'ensemble des habitants** de leur territoire d'intervention, fortement soutenues par les partenaires publics (les Communes, les Communautés de communes – la Caisse d'Allocations Familiales – le Conseil Général du Bas-Rhin - l'Etat – l'Europe – le Conseil Régional...).

En appui sur des **valeurs de solidarité, de dignité et de démocratie**, ce sont des espaces d'échanges, de négociations et de confrontations d'idées.

Les Centres socioculturels participent ainsi à la construction **du bien vivre ensemble** et à **l'épanouissement de la personne**. En effet, **chaque individu**, quel que soit son âge, son origine socio-économique ou culturelle... **peut y devenir un acteur** du développement social local et participer à la construction du lien social.

Les Centres poursuivent une triple finalité :

- **l'accompagnement des initiatives, des actions et/ou des projets portés par les habitants.** Ces derniers peuvent ainsi compter sur le soutien d'une équipe de professionnels,
- la mise en place de **méthodes participatives et coopératives** associant habitants et partenaires : la question du développement social est l'affaire de tous,
- le **développement et la consolidation de partenariats** institutionnels et associatifs pour apporter aux habitants les réponses adaptées.

... EN QUELQUES CHIFFRES

Plus de **360 600 citoyens habitants** présents sur les territoires des 26 Centres.

20 structures qui sont implantées dans la **Communauté Urbaine de Strasbourg** (dont 14 sur la Ville de Strasbourg) et **6 Centres** présents sur les territoires **de Bischwiller, de Haguenau, d'Obernai, de Sarre-Union et de Saverne**.

Plus de **16 300** ménages adhérents

Plus de **85 900** heures effectuées par les bénévoles

1 140 salarié-es, représentant 474 équivalents temps plein



LA FEDERATION DES CENTRES SOCIO-CULTURELS DU BAS-RHIN

Elle rassemble 24 Centres adhérents autour d'un **projet fédéral commun et partagé**. Chaque Centre est invité à s'approprier ce projet et à s'engager à en être un des acteurs, pour participer :

- à la production des ressources au profit de tous ;
- à la valorisation du travail porté sur chacun des territoires.

La représentation fédérale soutient, anime et valorise le travail en réseau dans le respect du projet développé en commun pour un travail en appui sur une culture partagée qui s'exprime par :

- **la confiance**, par le dialogue, la proximité, l'écoute et le respect des engagements ;
- **la solidarité**, par la mise en œuvre du projet fédéral partagé et le développement de moyens collectifs créateurs de liens ;
- **la motivation**, par la mise en valeur des activités des Centres socio-culturels et la représentation des intérêts communs auprès des partenaires ;
- **la compétence**, par l'accès facilité aux formations des salarié-es et bénévoles ;
- **la fidélisation**, par l'accompagnement, le conseil et la prévention au service des Centres socioculturels.

Quelques grandes dates pour la Fédération du Bas-Rhin

1975 création de la Fédération avec 4 Centres sociaux

1998 6^e Congrès de la Fédération Nationale à Strasbourg qui portait sur la question de la participation des habitants.

2000 adoption de la charte des Centres sociaux et socioculturels de France qui réaffirme les missions, valeurs et façons d'agir des structures

2015 anniversaire des 40 ans de la Fédération



LE PROJET FEDERAL 2014-2017,

UNE CONSTRUCTION COLLECTIVE

La démarche du projet fédéral 2014-2017

Pour élaborer ce nouveau projet fédéral 2014-2017, la Fédération a invité ses adhérents à travailler conjointement à l'élaboration des orientations et des objectifs à réaliser au cours des quatre années à venir.

Ce travail de concertation s'est appuyé sur les résultats de trois démarches complémentaires :

- **celle du précédent projet fédéral** qui s'était fixé **deux orientations** privilégiées : celle du bénévolat et celle du travail en réseau. **Trois stratégies** ont été mises en œuvre pour mener à bien ces priorités : **la formation** des acteurs bénévoles et salariés, **la communication** en interne et en externe et **l'animation** du réseau.



- **Celle du travail de diagnostic** effectué au cours de l'année 2013, et qui a mis en lumière la nécessité de travailler de façon récurrente sur les questions :
 - du développement de la participation et de l'engagement des habitants,
 - du développement et de la consolidation des partenariats pour favoriser une réelle complémentarité des actions,
 - du développement des stratégies de communication pour mieux atteindre les objectifs,
 - de la reconnaissance de l'expertise des Centres pour une participation à la co-construction des politiques publiques...
- **Celle des 4 temps de travail collectifs** pour construire et préciser les orientations, les objectifs et les actions du projet fédéral 2014-2017.

L'ensemble de ces éléments ont conduit à l'élaboration du projet fédéral 2014-2017 dont les orientations, les objectifs et les stratégies de travail sont présentés ci-dessous.



LES AMBITIONS DU PROJET FEDERAL 2014-2017

A partir de nos références collectives partagées, il s'agit de mettre en valeur nos forces et nos spécificités, de renforcer l'envie d'agir ensemble pour être en mesure d'anticiper les évolutions sociétales et garantir ainsi la réussite de nos projets, au profit des habitants de nos territoires.

3 ORIENTATIONS PRIORITAIRES

ORIENTATION 1

Construire et accompagner le travail collaboratif

Cette orientation consiste à organiser le pilotage interne pour rendre le travail des Centres à la fois collaboratif et attractif, afin de favoriser une implication de l'ensemble des acteurs bénévoles et salariés. A partir de la production des collaborations collectives, il s'agit de créer et d'alimenter un lieu de ressources commun pour les acteurs, et d'accompagner leur qualification.

ORIENTATION 2

Etre un partenaire reconnu et une force de propositions

Une des missions première de la Fédération est la représentation des Centres auprès des partenaires institutionnels. De ce fait, elle se doit de travailler à la valorisation et à la reconnaissance des projets portés par les Centres à destination des habitants de leur territoire. La réussite de cette orientation passe par une co-construction et l'installation de relations partenariales basées sur les échanges et la confiance réciproque.

ORIENTATION 3

Construire l'observatoire, comme un outil au service de l'expertise des Centres

L'observatoire permettra de mieux connaître et analyser l'impact des projets et actions à destination des habitants pour valoriser le travail des acteurs des CSC. L'observatoire sera aussi un moyen de réinterroger les évolutions sociétales et de travailler à leur anticipation au travers de nouveaux modes d'actions à inventer pour être en capacité de répondre au mieux aux demandes des habitants. Cet outil devra aussi permettre d'étudier les expérimentations portées par les Centres et favoriser ainsi l'innovation.

3 STRATÉGIES TRANSVERSALES POUR MENER À BIEN LES ORIENTATIONS ET OBJECTIFS PRIORITAIRES

STRATEGIE 1

L'animation du réseau

Par la mise en place de temps de travail partagés par l'ensemble des catégories de salarié-es et bénévoles des Centres afin de mieux se connaître, construire, partager et échanger.

Par le soutien, l'accompagnement et le conseil aux Centres qui en expriment le besoin.

STRATEGIE 2

La formation des bénévoles et salarié-es

Pour outiller, développer, renforcer, accompagner, partager les connaissances et compétences des salarié-es et bénévoles.

STRATEGIE 3

La communication interne et externe

Pour mieux connaître et faire connaître le travail des Centres à nos partenaires, créer du lien, mobiliser et informer les acteurs du réseau et nos partenaires publics et associatifs.

Pour rendre le travail des centres lisible et visible par l'ensemble des partenaires concernés.

Pour développer les initiatives collectives et les coopérations possibles.

Pour entretenir et renforcer la culture partagée par l'ensemble des acteurs.